

CIF EUROMORTGAGE

Société anonyme au capital de 100.000.000 Euros
26/28 rue de Madrid - 75 008 PARIS
Siren 434 970 364 Rcs Paris



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE



REGISTERED COVERED BONDS

DECISION D'EMISSION

Le soussigné :

Patrick Amat

Président du Directoire de CIF Euromortgage

Après avoir rappelé que, lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2009, le Directoire a, en application des dispositions de l'article L.228-40 du Code de commerce :

- autorisé pour une durée d'un an à compter du 6 juillet 2009, toute émission d'emprunts obligataires à concurrence d'un montant maximum de 25.000.000.000 euros ou son équivalent en devises,
- délégué à son Président, Monsieur Patrick Amat ainsi qu'au Directeur général, Monsieur Francis Gleyze - chacun pouvant agir séparément - tous pouvoirs à l'effet d'émettre sur tout marché, en une ou plusieurs fois, aux époques et aux conditions de forme, taux, durée, amortissement et devises qu'il jugeront convenables, tous emprunts obligataires de toute nature bénéficiant ou non du privilège mentionné à l'article L 515-19 du Code monétaire et financier, dans cette limite de 25.000.000.000 euros ou de son équivalent en devises et de signer tous contrats, documents, lettres ou attestations relatifs ou nécessaires à l'émission desdits emprunts.

Décide d'émettre un emprunt présentant les principales caractéristiques suivantes :

- **Montant :** 10.000.000 EUR
- **Type :** Registered covered bonds
- **Privilège :** Oui
- **Prix d'émission :** 99.75%
- **Date de paiement :** 27 novembre 2009
- **Date d'échéance :** 27 novembre 2026
- **Intérêts :** 4.15%
- **Remboursement :** Au pair
- **Call émetteur :** Non
- **Loi applicable :** Allemande / Française pour le privilège
- **Dealer :** LBBW

Fait à Paris, le 24 novembre 2009

Le Président du Directoire
Patrick Amat